

PERMIS DE CONDUIRE (catégorie BE)



Personnes concernées : Toute personne désireuse d'accéder à la conduite des véhicules de catégorie B attelés à une remorque ou une semi-remorque lorsque le PTAC de celle-ci est supérieur à 750 kg et inférieur à 3500 kg, et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg (lorsque la remorque ou la semi-remorque a un PTAC supérieur à 3500 kg, les permis C1E ou CE sont nécessaires).

Objectifs de la formation : Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules. Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers. Connaître les différentes signalisations spécifiques. Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble des véhicules et leur entretien. Maîtriser l'ensemble des véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR ainsi que dans toutes les situations de circulation.

Contexte : Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formation nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE, et à l'arrêté du 12 mai 2014 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie BE du permis de conduire.

CONTENU DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul

- Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord,
- S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque,
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur,
- Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision,
- Regarder autour de soi et avertir,
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures),
- Savoir réaliser un attelage et un dételage.

COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte,
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles),
- Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation,
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations,
- Tourner à droite et à gauche,
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité,
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité,
- Croiser, dépasser, être dépassé,
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante,
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie,
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation,
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide,
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes et savoir en tenir compte,
- Conduire en déclivité,
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites,
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, passages à niveau, stations de trams, zones de travaux...

COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome,
- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer,
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie,
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir,
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...),
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence,
- Pratiquer l'éco-conduite.

- PRÉ-REQUIS:

Etre apte sur le plan médical.
Etre titulaire du Permis B en cours de validité.

L'Épreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

- DURÉE:

De 14 à 35 heures.

- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Cours théoriques et pratiques.
Sur piste et sur la route, avec ensemble de véhicules à double commandes pour la conduite.

- VALIDATION DES ACQUIS:

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

- DISPOSITIFS DE SUIVI:

Livret d'apprentissage de la catégorie BE du permis de conduire. Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires.
Tracking plate-forme de formation.

- FORMATEURS:

Formateurs diplômés bepecaser ou titre professionnel enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

- ACCESSIBILITÉ:

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.